

Mairie de FAYET  
Allée de la Ringade  
12360 FAYET

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAYET LE SAMEDI 23 AVRIL 2016 A 10H30

Le 23 avril 2016 à 10h30 le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le 1er adjoint au Maire Jean-Luc JACQUEMOND.

Etaient présents :

Mme.RICO-TERRAL Marie José, Messieurs JACQUEMOND Jean-Luc, NOUVEL Benoit, GAUER Jacques, OLIVIER Serge, BRU Christophe, NOUVEL Michel, CREBASSA Bruno, Mesdames, ROQUES Céline, PERROUD Martine, MARC Brigitte.

Secrétaire de séance : GAUER Jacques

### ORDRE DU JOUR :

(élections du maire et de ses adjoints à bulletin secret)

ELECTION DU MAIRE : (article L2121-10 et L2122-8,al 2)

JACQUEMOND Jean-Luc élu Maire

Détermination du nombre d'adjoints : 2

ELECTION DES ADJOINTS : (article L2121-10 et L2122-8,al 2)

GAUER Jacques élu 1er Adjoint

NOUVEL Michel élu 2ème Adjoint

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Mesdames, RICO-TERRAL Marie José, PERROUD Martine, MARC Brigitte, ROQUES Céline, Messieurs, BRU Christophe, CREBASSA Bruno, NOUVEL Benoit, OLIVIER Serge.

### DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ORGANISMES EXTERIEURS :

SIEDA : CREBASSA Bruno, BRU Christophe

SIAH Sorgues Dourdou : GAUER Jacques, NOUVEL Benoit

PARC DES GRANDS CAUSSES : NOUVEL Michel, OLIVIER Serge

DEFENSE : NOUVEL Benoit

COMMUNAUTE DES COMMUNES : JACQUEMOND Jean-Luc, GAUER Jacques

SMICA : JACQUEMOND Jean-Luc

DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR LES COMMISSIONS  
MUNICIPALES :

CNAS (Comité National d'Actions Sociales) :

Collège Elu : JACQUEMOND Jean-Luc

Collège Personnel : TAURINES Gisèle

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :

Président : JACQUEMOND Jean-Luc

Titulaires : GAUER Jacques, BRU Christophe, CREBASSA Bruno

Suppléants : NOUVEL Michel, OLIVIER Serge, ROQUES Céline

DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :(article L2122-22)

Emprunts, Marchés travaux, assurances, Régie comptable, Concessions cimetière, Actes (Notaire, Avocat)

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS :

Le Maire : 646,24 euros

Les adjoints : 91,23 euros

*L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 11h30, il remercie Marie José RICO TERRAL pour le travail accompli pendant ces deux années, il demande à la nouvelle équipe de continuer de gérer notre Commune pour le bien de tous.*

Le Secrétaire